

ÉTAT DES LIEUX

EAU, ÉNERGIE, DÉCHETS : ÉTAT DES LIEUX DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2022



Cet état des lieux a été réalisé par le réseau BFC International avec l'appui du programme Solidarité-Eau (pS-Eau), du réseau AMORCE, du réseau CICLE, de la Conférence Inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA) et le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'ADEME.

Date de publication : Février 2024

Directrice de publication : Liliane LUCCHESI

Comité de rédaction : Flora COUTENAY, Benjamin LÉGER, Noé MONTEL, Mélissa ROSIER, Ousmane SYLL (BFC International)

Remerciements : Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets (SYBERT), Association des Collectivités pour la Maitrise des Déchets et de l'Environnement (ASCOMADE), Creusot Bourgogne Solidarité Sahel, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Bourgogne-Franche-Comté, Zéro Déchet Vesoul, Électriciens Sans Frontières, EauSoleil Bourgogne-Franche-Comté, Syndicat Intercommunal d'énergie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEN), Ville de Belfort, Grand Belfort, Syndicat Départemental d'Énergie de la Saône et Loire (SYDESL), Programme Solidarité Eau (pS-Eau).

Graphisme et mise en page : www.agence-elixir.com

Illustrations : Freepik - www.agence-elixir.com

SOMMAIRE

4

PRÉSENTATION

6

STRUCTURES MOBILISÉES,
THÉMATIQUES D'INTERVENTION
ET MOYENS ENGAGÉS

10

LES 1% SOLIDAIRES EN
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

12

BESOINS ET ATTENTES
EXPRIMÉS DES ACTEURS

14

ACTIONS MENÉES

17

CONCLUSION

.1 PRÉSENTATION

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les problématiques **d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à l'énergie et à la gestion des déchets** constituent un frein majeur à l'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement (PED), tout particulièrement dans les zones les plus vulnérables (milieu rural, petites villes, périphéries urbaines, etc.).

Face à ce constat, dans le cadre de sa politique d'aide au développement, la France a mis en place les dispositifs dits des « **1% Solidaires** » (« 1% Eau », « 1% Énergie » et « 1% Déchets »). Ils permettent aux collectivités territoriales et à leurs regroupements, ainsi qu'aux structures en charge de leur gestion, d'affecter jusqu'à 1% de leurs ressources budgétaires dans ces domaines pour accompagner des acteurs des pays en développement, en s'appuyant notamment sur les organisations de la société civile (OSC) de leurs territoires.

Ces dernières rencontrent par ailleurs des difficultés dans ces trois domaines d'intervention intrinsèquement liés, tant pour mobiliser des moyens financiers que pour mettre en œuvre des projets de qualité dans le cadre d'une approche transversale. En effet, l'accès à l'énergie est un facteur clé pour pérenniser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ; l'accès à l'assainissement ne peut s'envisager sans réflexion sur la gestion et le traitement des déchets ; déchets qui peuvent eux-mêmes être sources d'énergie ou d'économies d'énergie, etc.

Ces « 1% Solidaires » contribuent à développer l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) en constituant un levier pour répondre à ces enjeux locaux et globaux, et permettant de financer des actions de coopération et de solidarité internationale dans plusieurs domaines aux côtés des organisations de la société civile.

L'intervention des collectivités territoriales dans le cadre des « 1% » s'appuie sur un cadre juridique spécifique :

- La loi Oudin-Santini (2005) permet aux collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes de consacrer jusqu'à 1% des ressources affectées au services d'eau et d'assainissement à des actions de coopération et de solidarité internationales dans ces domaines ;
- L'amendement Pintat (2006) élargit le dispositif 1% au secteur de la distribution d'énergie (électricité et gaz) ;
- La loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (2014) introduit le « 1% déchets » similaire à celui déjà applicable en matière d'eau, d'assainissement et d'énergie ;
- Sur le même principe, la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (2021) a quant à elle introduit le 1% mobilité.

Pour mieux accompagner les organisations de Bourgogne-Franche-Comté engagées dans ces domaines, le réseau Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International) a réalisé en 2022 un état des lieux des initiatives menées par les acteurs du territoire régional. L'objectif de ce document est de rendre compte et de valoriser les dynamiques en cours mais également de faciliter la mise en place de nouveaux projets et la mise en relation entre les acteurs du territoire régional.

MÉTHODOLOGIE

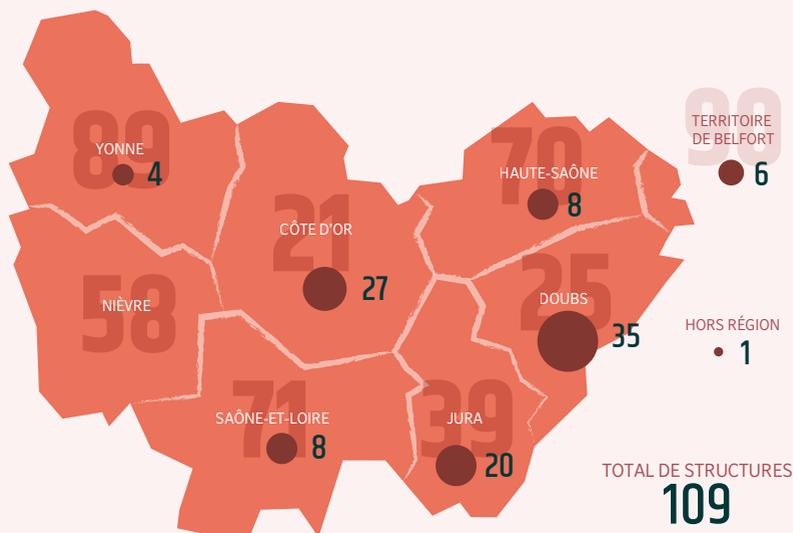
BFC International s'est appuyé sur un groupe de travail régional composé d'associations, de collectivités territoriales et de syndicats, qui a assuré le suivi et la réalisation de cet état des lieux. Les informations présentées dans ce document ont été recueillies via :

- > Un questionnaire en ligne qui a été adressé aux organisations de la société civile (OSC) de Bourgogne-Franche-Comté engagées ou souhaitant s'engager dans des projets de coopération et de solidarité internationale sur les thématiques de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à l'énergie et à la gestion des déchets ;
- > Une enquête menée parallèlement par le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) en direction des collectivités territoriales à l'échelle nationale. 16 collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté, identifiées par BFC International et le pS-Eau pour avoir déjà financé des projets à l'international - au moins dans le secteur de l'eau - ont été interrogées ;
- > Le répertoire en ligne des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, mis à jour régulièrement par BFC International et accessible sur le portail d'information.
www.bfc-international.org

La diffusion des questionnaires de BFC International et du pS-Eau s'est déroulée entre les mois de juin et de septembre 2022 via des lettres d'informations électroniques et des prises de contact par mail. Des compléments ont ensuite été recueillis par mail ou téléphone au cours du dernier trimestre 2022.

2 STRUCTURES MOBILISÉES, THÉMATIQUES D'INTERVENTION ET MOYENS ENGAGÉS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES STRUCTURES ENGAGÉES DANS LES DOMAINES EAU, ÉNERGIE ET DÉCHETS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

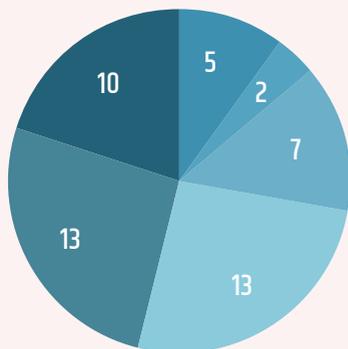


THÉMATIQUES D'INTERVENTION : LA THÉMATIQUE DE L'EAU MAJORITAIRE

Le répertoire régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale recense 109 organisations engagées dans les trois secteurs eau, énergie et déchets.

Parmi elles, 71 sont engagées dans le secteur de l'accès à l'eau et à l'assainissement (soit 65% des structures répertoriées), 29 sur le secteur de la gestion des déchets (soit 26% des structures répertoriées), et 40 sur le secteur de l'accès à l'énergie (soit 37% des structures répertoriées).

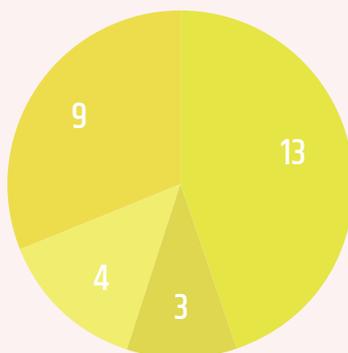
Selon ce même répertoire, 6 structures agissent conjointement dans les domaines de l'eau et des déchets, 6 dans les domaines de l'énergie et des déchets, 15 dans les domaines de l'eau et de l'énergie. Seules 3 structures agissent parallèlement dans ces trois domaines.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Nombre d'acteurs concernés

- Qualité de l'eau
- Potabilisation
- Gestion rationnelle des ressources en eau
- Équipement eau
- Assainissement
- Adduction d'eau potable



ÉNERGIE

Nombre d'acteurs concernés

- Énergie solaire
- Électricité
- Autres énergies renouvelables
- Accès à l'énergie



DÉCHETS

Nombre d'acteurs concernés

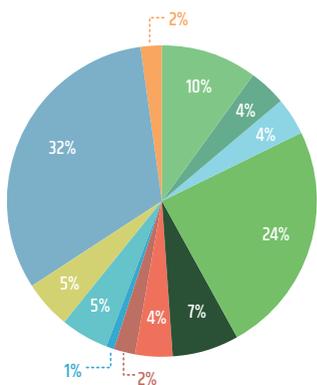
- Traitement des déchets, réutilisation, recyclage
- Sensibilisation, formation gestion déchets
- Réduction de la production de déchets
- Lutte contre les pertes alimentaires
- Collecte, tri, gestion des déchets

DOMAINES D'INTERVENTION DES STRUCTURES

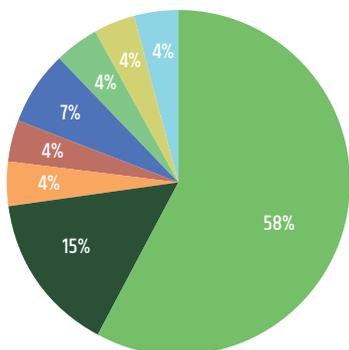
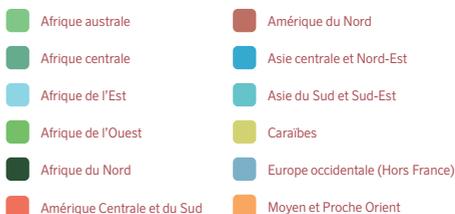
Les principaux domaines d'intervention des acteurs enquêtés, sont les thématiques de l'eau et l'assainissement, l'agriculture – souveraineté alimentaire, l'éducation et de la santé.

On constate que près de 15% des structures sont impliquées dans le domaine de l'eau et l'assainissement, bien loin devant le domaine de l'énergie (7%) et des déchets (5%).

LES ZONES D'INTERVENTION DES STRUCTURES



ZONES D'INTERVENTION DES OSC RECENSÉES CONCERNANT LES 3 SECTEURS

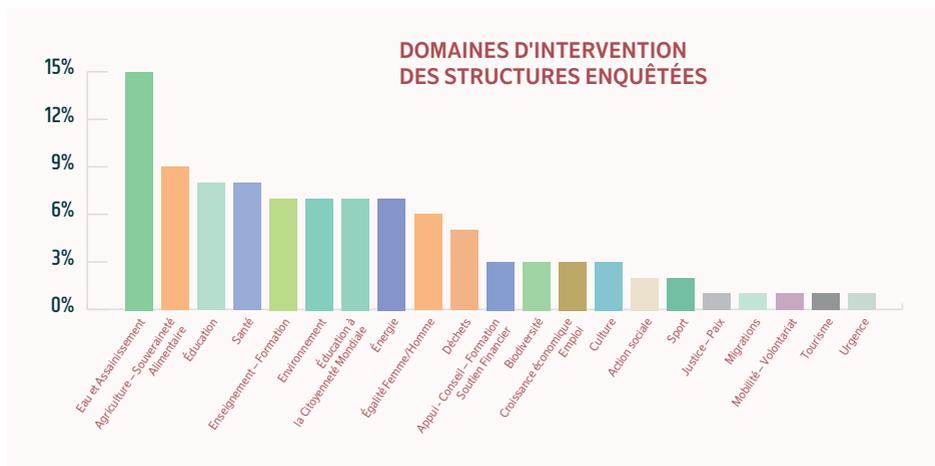


ZONES D'INTERVENTION DES OSC ENQUÊTÉES

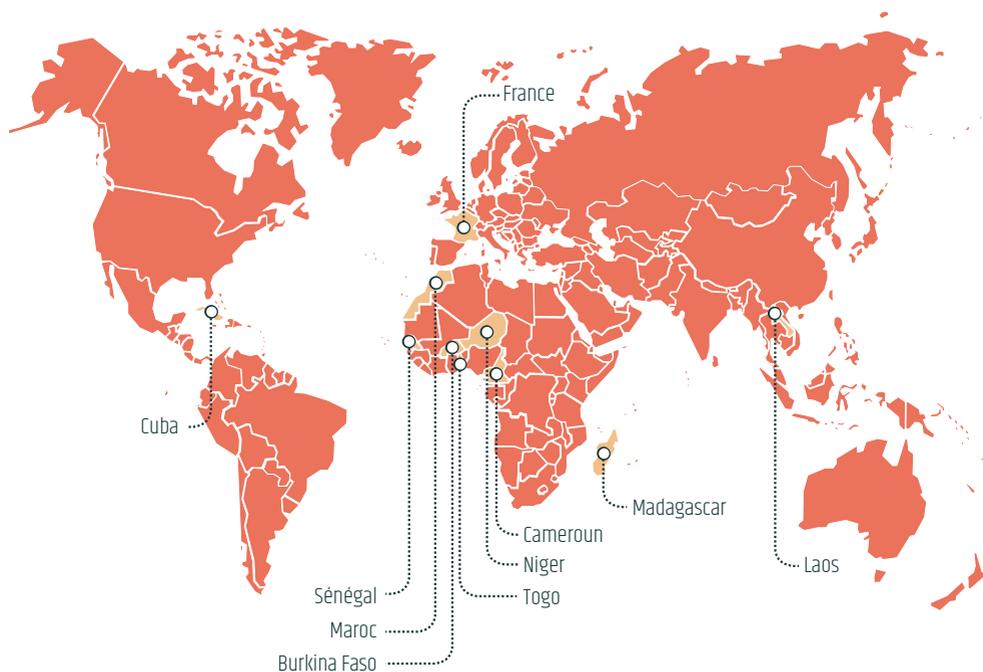


Les structures enquêtées interviennent principalement en Afrique de l'Ouest (58%) et en Afrique du Nord (15%). On retrouve également cette tendance à l'échelle de l'ensemble des acteurs recensés par BFC International avec 24% d'entre eux intervenant en Afrique de l'Ouest. Ainsi, les pays les plus cités par les acteurs interrogés sont le Burkina Faso, le Maroc, ainsi que le Togo et le Sénégal. Il est à noter que ces pays font partie des 10 pays les plus représentés sur l'ensemble des acteurs bourguignons-franc-comtois recensés en 2021.

2 - STRUCTURES MOBILISÉES, THÉMATIQUES D'INTERVENTION ET MOYENS ENGAGÉS



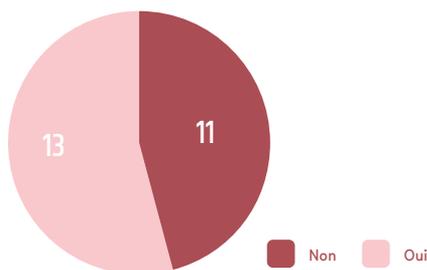
CARTE DES PAYS ET ZONES D'INTERVENTION



3 LES 1% SOLIDAIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

UN MANQUE D'INFORMATIONS IMPORTANT SUR LES DISPOSITIFS DES 1% SOLIDAIRES

CONNAISSEZ-VOUS LES DISPOSITIFS "1% SOLIDAIRES" ?



45% des associations enquêtées n'avaient pas connaissance des dispositifs 1% solidaires.

Sur ces 24 structures interrogées, 15 ont indiqué n'avoir jamais bénéficié de ses dispositifs (62.5%). Parmi les 9 structures en ayant bénéficié, 7 ont mené des projets liés à l'eau et l'assainissement et 2 dans le domaine des déchets.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS, UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ DE MICRO-PROJETS

Les budgets annuels des associations enquêtées s'échelonnent entre **1 500€** et **300 000€**, avec un budget moyen de **41 000€** et un budget médian de **17 500€**. Les montants les plus élevés correspondant généralement à des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Parmi ces structures, seules 2 d'entre elles s'appuient sur des salariés, soit 8% des associations enquêtées.

Les subventions perçues par les associations mobilisant les dispositifs « 1% solidaires » oscillent entre **1 000€** et **40 000€** par projet, avec une subvention moyenne de **10 224€** et une subvention médiane est de **5 000€**.

Des financements principalement orientés sur l'eau et l'assainissement, portés principalement par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Les principaux bailleurs mobilisés par les associations de Bourgogne-Franche-Comté :

- > L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse;
- > L'Agence de l'eau Seine Normandie;
- > La Région Bourgogne-Franche-Comté;
- > L'Agence des micro-projets;
- > Les collectivités infrarégionales (Département du Doubs, Département du Jura, Département du Territoire de Belfort, Communauté Urbaine Creusot-Montceau, Espace Communautaire Lons Agglomération, Ville de Besançon, Ville d'Autun, Ville de Dijon, Ville de Belfort, etc.);
- > Le Syndicat mixte des Eaux du Breuchin.

3 - LES 1% SOLIDAIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En cohérence avec la surreprésentation de la thématique eau et assainissement dans les projets menés par les acteurs du territoire régional, il faut noter que la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'un dispositif de financement spécifique sur cette thématique : l'appel à projets conjoint « Eau et assainissement » de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie.

L'APPEL À PROJETS « SOLIDARITÉ INTERNATIONALE-EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET DES AGENCES DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE ET SEINE NORMANDIE ».

La Région Bourgogne-Franche-Comté et les agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie proposent un règlement d'intervention « Solidarité internationale – eau et assainissement » afin de soutenir la mise en œuvre de projets de solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ce dispositif est unique en son genre en France dans l'appui des acteurs engagés dans ce secteur.

En 2022, au total près de 688 134€€ de subventions publiques ont été mobilisées

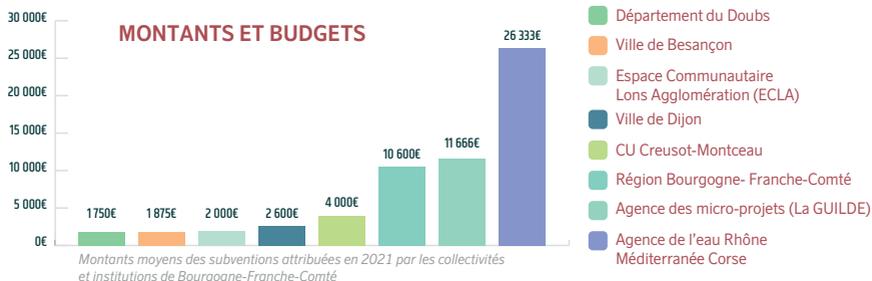
dans le cadre du dispositif. Ainsi, la Région Bourgogne-Franche-Comté a accordé des subventions à hauteur de 152 516€. L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a accordé des subventions à hauteur de 457 720€€ et enfin l'Agence de l'eau Seine Normandie 77 898€.

Les principaux pays d'intervention de ces projets sont les suivants : Cameroun, Togo, Madagascar, Burkina Faso, Laos, Maroc et Cambodge.

MONTANTS MOBILISÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En s'appuyant sur les questionnaires destinés aux collectivités territoriales, on recense un engagement total de près de 275 000€€ sur l'année 2021. Toutefois, seules 7 collectivités sur les 12 interrogées et les 16 identifiées ont indiqué les montants mobilisés. Par ailleurs, les financements identifiés ne concernent que la thématique « Eau et assainissement ».

Cet état des lieux permet par ailleurs de se rendre compte d'un manque de visibilité des financements mobilisés par les collectivités territoriales en faveur des projets liés à l'énergie et aux déchets.



4 BESOINS ET ATTENTES EXPRIMÉS DES ACTEURS

LES TYPES D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITÉS PAR LES STRUCTURES

71% des acteurs interrogés ont indiqué leur souhait d'être accompagnés par Bourgogne-Franche-Comté International afin de mettre en place des projets dans le cadre des « 1% solidaires ».

Un quart des organisations interrogées s'est dit intéressé par un accompagnement concernant la recherche de financements. Cependant, **les échanges d'expériences, la formation et l'appui-conseil individualisé restent également importants pour elles.**

D'après le graphique ci-contre, les attentes en matière d'accompagnement sont transversales, avec une légère inclinaison pour les outils relatifs aux formations eau, déchets et énergie, un guide sur les 1 % Solidaires et des fiches de capitalisation de projets sur les thématiques de l'eau, l'énergie ou bien des déchets.

5 ACTIONS MENÉES



TERRACARE FILTRES D'EAU EN CÉRAMIQUE

Acteur :

Service Fraternel d'Entraide



Alongside Lao People

Secteurs d'intervention

Santé

> Hygiène



Éducation

> Éducation non formelle



Eau et Assainissement

> Qualité de l'eau



Croissance économique et emploi

> Appui au développement économique



Égalité Femme/Homme

> Réduction des inégalités



Environnement

> Lutte contre les changements climatiques



Biodiversité

> Protection de la faune et flore terrestres



Zone d'intervention

Asie du Sud et Sud-Est

> Laos

Les Objectifs de Développement Durable

- > Accès à la santé
- > Accès à l'éducation de qualité
- > Accès à l'eau salubre et à l'assainissement
- > Accès à des emplois décents
- > Réduction des inégalités
- > Lutte contre le changement climatique
- > Protection de la faune et la flore terrestres

Période de réalisation du projet

Du 1^{er} octobre 2020

à fin septembre 2023

Contexte du projet

Dans le sud du Laos, les communautés villageoises ont encore un accès très limité à l'eau potable, engendrant des problèmes de santé surtout chez les jeunes enfants. Pour être consommée, l'eau doit être chauffée. Or, l'utilisation du bois de chauffage participe à la déforestation et aux émissions de CO₂, et engendre du travail pour les femmes chargées du ramassage.

Objectif

Fournir des filtres à eau en céramique fabriqués par une entreprise sociale laotienne à moindre coût et certifiés par le ministère de la santé pour 10 000 familles pauvres, ainsi que des formations sur l'hygiène, l'eau propre et de la sensibilisation aux latrines et à leur développement.

Moyens financiers

Budget de 977 000€

Bénéficiaires

10 000 familles pauvres

Partenaires

En France :

Région Bourgogne-Franche-Comté et
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Sur le terrain :

Entreprise sociale Terra Clear
(fabrication de filtres)

ÉLECTRIFICATION DE L'ÉCOLE FANANTENANA À MAHAMBO INTÉGRANT UN KIOSQUE SOLAIRE



Acteur :

AMADEA comité Franche-Comté



AMADEA

Secteurs d'intervention

Éducation

> Technologie de l'information et de la communication

Énergie propre et d'un coût abordable

> Électricité

> Énergie Solaire

> Accès à l'énergie

Zone d'intervention

Afrique australe

> Madagascar

Les Objectifs de

Développement Durable

> Accès à l'éducation de qualité

> Recourir aux énergies renouvelables

Contexte du projet

À Mahambo, le taux d'accès à l'électricité est très faible, les frais de scolarité y sont élevés et les conditions d'étude des élèves ne sont pas optimales. L'accès réduit à l'électricité empêche également l'accès à des services de bonne qualité pour la population.

Objectifs

> Installer un kiosque fournissant différents services : location de lampe, service d'imprimante (amélioration de la gestion des tâches administratives), compartiments réfrigérés à moindre frais, rechargement de batteries de téléphone (sécurité) et réalisation de photos d'identité, installations de photovoltaïques et du matériel multimédia mis en place pour des écoles.

Période de réalisation du projet

Du 1^{er} avril 2018

au 31 mars 2019

> Sensibiliser des utilisateurs (personnel de l'école, association pour la protection de l'enfance et parents d'élèves entre autres) aux dangers électriques par l'entreprise privée malgache JiroVé et AMADEA.

Moyens financiers

Budget de 36 281€

Bénéficiaires

130 enfants de l'école de Fanantenana, 80 familles des enfants scolarisés, la RAM (association des parents d'élèves), le couple d'entrepreneurs franchisé gérant le kiosque et 300 familles voisines (constituées majoritairement d'agriculteurs et de pêcheurs).

Partenaires

En France :

AMADEA

Enfance et développement à Madagascar
Fédération Nationale
Région Bourgogne Franche-Comté
Ville de Besançon

Sur le terrain :

CEAS (Centre Écologique Albert SCHWEITZER)
à Neuchâtel

CoMg : antenne Centre Ecologique
Albert Schwetzer (CEAS) à Madagascar

JiroVé : entreprise privée de Madagascar
(œuvre depuis 2012 pour fournir à moindre
coût des sources d'éclairage sécurisé, sain et
écologique)

APE, Association pour la Protection
de l'Enfance

FRAME (association des parents d'élèves).

CRÉATION D'UNE COOPÉRATIVE FÉMININE : TRANSFORMATION DE NOIX PALMISTES



Acteur :

Peuples Solidaires Doubs



Période de réalisation du projet

Du 15 novembre 2022
au 15 novembre 2023



Secteurs d'intervention

Énergie propre et d'un coût abordable

- > Environnement
- > Accès à l'énergie



Biodiversité

- > Protection de la faune et flore terrestres

Zone d'intervention

Afrique de l'Ouest

- > Togo

Les Objectifs de

Développement Durable

- > Consommation responsable
- > Recourir aux énergies renouvelables
- > Protection de la faune et la flore terrestres

Contexte du projet

Les femmes de la Préfecture d'Amou qui pratiquent la collecte-vente de noix de palmistes ont peu de revenus faute de moyens de transformation adéquats : la vente est faite sans valeur ajoutée, donc avec une marge bénéficiaire dérisoire. Le prix de vente des noix est de 30 FCFA/kg contre 210 FCFA/kg si elles étaient vendues en amandes.

Objectif

Acheter des concasseuses-trieuses pour permettre à ces femmes d'augmenter le rendement des noix vendues en amandes. De plus, les coques de noix pourront également être vendues pour servir de combustibles alternatifs au bois de chauffe et au charbon de bois pour les ménages et les artisans de cette préfecture.

Moyens financiers

Budget de 15 520€

Bénéficiaires

120 femmes membres de 6 associations féminines d'Assiwa.

Partenaires

En France :

Région Bourgogne Franche-Comté
Ville de Besançon

Sur le terrain :

Action Sud
(Organisation Non Gouvernementale du Togo)

6 CONCLUSION

Cet état des lieux régional révèle que les dispositifs des « 1% solidaires » ont encore beaucoup de mal à se développer en Bourgogne-Franche-Comté. Ils restent globalement peu mobilisés par les collectivités territoriales et leurs groupements et en conséquence, ils bénéficient peu aux acteurs associatifs engagés dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des déchets. Ainsi, ces derniers mettent majoritairement en place des projets de taille modeste aux impacts relativement limités.

Parmi les trois domaines eau, énergie et déchets, celui de l'eau est de loin le plus représenté en Bourgogne-Franche-Comté. Plusieurs éléments d'explication sont à relever : l'ancienneté du dispositif « 1% eau », mis en place en 2005 lui confère une plus grande notoriété, l'implication financière conséquente des Agences de l'Eau favorise la mobilisation des acteurs et la mise en place du fonds conjoint « Eau et assainissement » entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie facilite la mise en place de projets, de même le partenariat développé entre

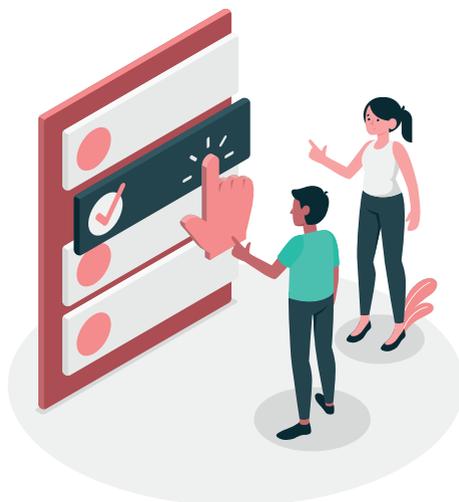
BFC International, le pS-Eau et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui facilite l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs dans ce domaine à travers la production d'outils, la valorisation d'initiatives, l'organisation de rencontres, de groupes de travail ou de formations.

Toutefois, la mise en place de projets dans ces trois domaines suscite un certain intérêt pour les acteurs du territoire, qui restent nombreux à se mobiliser et qui expriment un besoin en accompagnement.

Pour exploiter ce potentiel et face au manque de visibilité des dispositifs 1% à l'échelle de la région, notamment dans les secteurs de l'énergie et des déchets, plusieurs actions peuvent être envisagées, notamment des actions d'information et de sensibilisation auprès des collectivités territoriales et de leurs groupements, mais également des actions de formation sur les thématiques des déchets, de l'énergie ou des projets « mixtes » (mobilisant 2 ou 3 thématiques), d'échanges et de mise en réseau à travers la poursuite du groupe de travail régional « 1% solidaires » ou l'organisation régulière de temps d'information et d'échanges, etc.

Liste des structures enquêtées		
Type de structure	Nom	Département
Association	AMADEA - Enfance et développement à Madagascar - Comité Franche-Comté	25
Association	Association Afriq'Energies Gravier Blancs	25
Association	Association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger	71
Association	Association de Développement des Hauts du Val de Saône (ALGÈBRE)	25
Association	Association de Solidarité avec les Villages du Cameroun	71
Association	Association Tous pour un développement solidaire (TODESOL)	70
Association	Avenir des Jeunes Filles de Dapaong (AJFD)	89
Association	Burkina Faso Les Droits de l'Eau	25
Association	CALA France	89
Groupement de Collectivités Territoriales	Grand Belfort	90
Groupement de Collectivités Territoriales	Pays de de Montbéliard Agglomération	25
Collectivité Territoriale	Conseil Départemental du Doubs	71
Collectivité Territoriale	Conseil Départemental du Territoire de Belfort	90
Collectivité Territoriale	Conseil Départemental du Jura	39
Association	Cuba Coopération France - Comité Cuba Saône	70
Association	Diin Lama France	25
Association	EauSoleil Bourgogne-Franche-Comté	39
Association	Franche-Comté Boussole	25
Groupement de Collectivités Territoriales	Grand Besançon Métropole	25
Groupement de Collectivités Territoriales	Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA)	39
Association	Grandir au Sénégal	21
Groupement de Collectivités Territoriales	Grand Chalon	71

Liste des structures enquêtées		
Type de structure	Nom	Département
Association	Peuples solidaires Doubs	25
Association	Peuples solidaires Jura	39
Association	Pour Oublier la Misère (POM)	39
Collectivité Territoriale	Région Bourgogne-Franche-Comté	21
Association	Rêves d'Afrique - Faso Tribal	25
Association	Secours Populaire Français du Territoire de Belfort	90
Association	Secours Populaire Français du Jura	39
Association	Service Fraternel d'Entraide (SFE)	25
Groupement de Collectivités Territoriales	Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan	71
Groupement de Collectivités Territoriales	Syndicat Mixte des eaux de Breuchin	70
Association	Un Pont Pour Un Puits (UPPUP)	25
Collectivité Territoriale	Ville de Belfort	90
Collectivité Territoriale	Ville de Cosne-sur-Loire	58
Association	Y'a de l'électricité dans l'air	39
Association	Zéro Déchet Vesoul	70



CONTACTS & INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Bourgogne-Franche-Comté International

Site de Besançon (Siège social)
6B rue Paul Pesty
25000 Besançon

Courriel
contact@bfc-international.org

Sites internet
www.bfc-international.org
www.bfc-burkina.org

Site de Dijon
85, Avenue du Lac
1er étage
21000 Dijon
Tél : 09 83 20 12 03



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

